

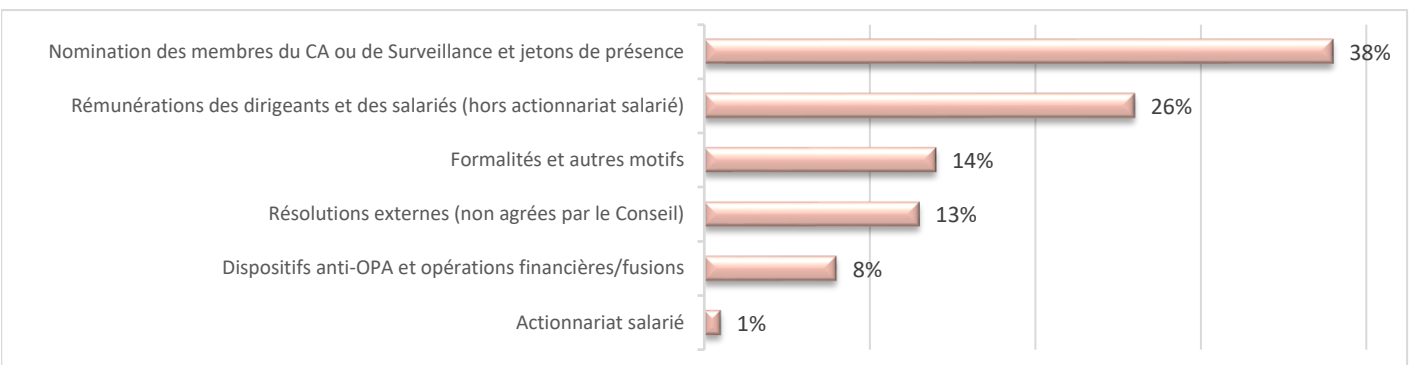
**ECOFI CONVICTIONS MONDE**

En 2022, Ecofi Convictions Monde a exercé ses droits de vote lors de 42 Assemblées générales pour 443 sociétés dans lesquelles une participation était détenue à la date où le vote était exerçable et pour lesquelles les dépositaires nous ont annoncé une AG, soit un ratio de 98%. Ces 42 AG ont comporté un total de 626 résolutions soumises au vote des actionnaires.

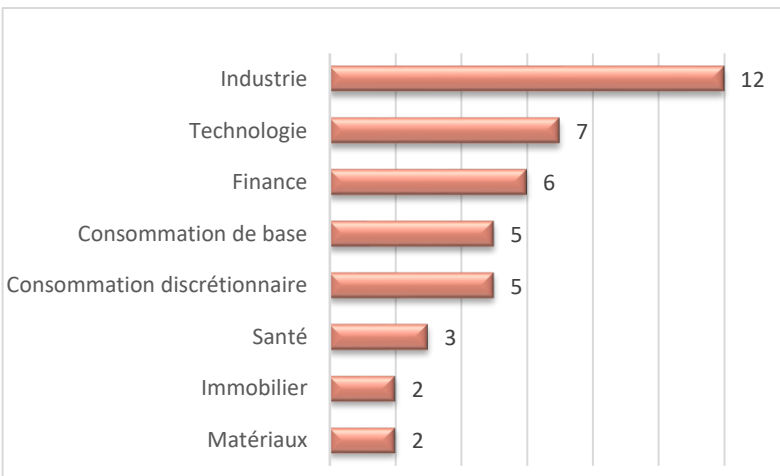
**UN POURCENTAGE ÉLEVÉ DE VOTES D'OPPOSITION AUX RÉSOLUTIONS**

Nous avons voté "non" pour 263 d'entre elles, soit un taux de votes négatifs de 42%, à comparer avec le taux moyen de votes "contre" des sociétés de gestion françaises qui se situe à 19% (source AFG, rapport 2022) et avec le taux moyen de votes "contre" d'ECOFI de 41%.

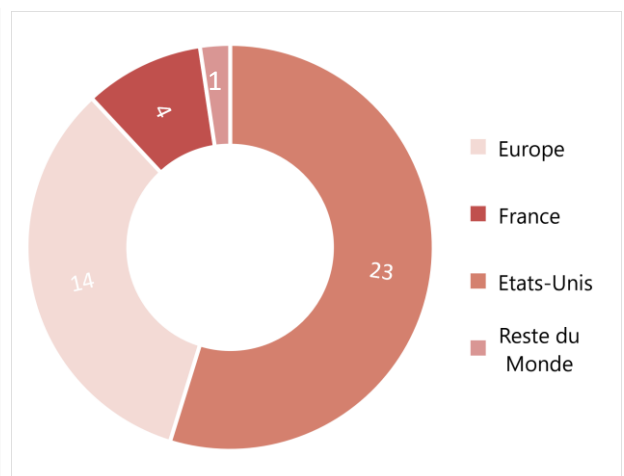
**MOTIFS DES VOTES D'OPPOSITION (en %)**



**NOMBRE D'ASSEMBLEES GENERALES PAR SECTEURS D'ACTIVITES**



**NOMBRE DE VOTES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES**



**THEMATIQUES DES VOTES AUX RESOLUTIONS EXTERNES**

Ecofi a soutenu 147 résolutions d'actionnaires minoritaires en faveur d'une bonne gouvernance et d'une gestion responsable des impacts environnementaux et sociaux.

**DIALOGUE**

Concernant les dialogues individuels, en 2022, Ecofi a dialogué avec 18 sociétés, dont 2 investies par le fonds, concernant les thématiques suivantes :

- DR Horton : Politiques RSE, disclosure et pratiques de gouvernance
- EssilorLuxottica : Politiques agressives auprès des salariées et des actionnaires pendant la pandémie COVID

Concernant le dialogue collectif, Ecofi a participé à 16 initiatives en 2022, coordonnées par ses réseaux internationaux de finance responsable, comme Shareholders for Change, les Principes pour l'Investissement Responsable, le Forum pour l'Investissement Responsable, le CDP, Access to Medicine Foundation et Climate Action 100+.